



QUELLES CONSÉQUENCES SE DÉGAGENT DU VIDE CONVENTIONNEL RÉSULTANT DE LA DÉNONCIATION DE LA CONVENTION SUCCESSORALE FRANCO-SUISSE ?

CADRE DE LA CONFÉRENCE:

France-Suisse : le transfert de résidence à l'épreuve de la transparence fiscale

AUTEUR:

Nicolas Buchel

DATE:

28 mai 2015

LIEU:

Genève (Grand Kempinski Hotel)

ORGANISATION:

Academy & Finance